Zeitschrift: Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

Herausgeber: Staatskanzlei des Kantons Bern

Band: - (1998)

Heft: [2]: Rapport de gestion : rapport

Vorwort: Avant-propos de la présidence : 1998 - l'avenir entre nos mains

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos de la présidence 1998 – L'avenir entre nos mains

Les guides de montagne de Grindelwald, dont l'association vient de fêter son centenaire, ont pour devise «Treue, Vorsicht, Mut und Kraft» (Fidélité, prudence, courage et force). Ces quatre mots pourraient tout aussi bien servir de devise aux politiciens et politiciennes. Car dans la politique également, nous avançons aujourd'hui en terrain impraticable, en équilibre précaire sur les crêtes, bien souvent mal assurés, le risque de la chute constamment présent à l'esprit. Le gouvernement doit trouver sa voie entre l'assainissement des finances, qui est son but, et les revendications de certains groupes de la population. Fidélité, ce serait l'attachement aux principes fondamentaux de l'Etat et de sa Constitution. Ce serait aussi avoir confiance en la réussite de la politique gouvernementale à terme et garder confiance aussi dans le Peuple bernois. Prudence, c'est à ne pas confondre avec lâcheté; «gouverner c'est prévoir»: il s'agit donc bien plutôt de précaution, de ne jamais quitter des yeux le pas suivant et celui d'après. Du courage, il en faut pour gouverner. Il y a des mutations dans la société, dans l'économie, dans l'environnement, et nous devons y faire face avec courage et confiance. Gouverner, c'est aussi trouver le courage d'emprunter des pistes inhabituelles et impopulaires pour résoudre les problèmes. Avoir de la force, c'est savoir canaliser les énergies, utiliser les ressources financières et personnelles de manière raisonnée et productive.

L'activité gouvernementale est depuis un certain temps fortement marquée par la situation financière du canton, qui reste mauvaise, et par les efforts déployés pour rétablir l'équilibre des finances publiques. En politique, les tâches et les dépenses sont étroitement liées. Le Conseil-exécutif doit consacrer son attention à toutes les questions fondamentales et majeures du canton, et rechercher des solutions durables qui répondent à l'intérêt général. Sa capacité de résoudre les problèmes est donc fortement mise à contribution. La complexité des problèmes qui se posent aujourd'hui dans notre société appelle de nouvelles méthodes dans la recherche des solutions. Un premier pas dans ce sens a été franchi avec le projet de répartition des tâches entre le canton et les communes, dans lequel la coopération avec les communes a permis d'aboutir à un nouveau système de péréquation et de répartition des tâches dans le canton de Berne. Le Conseil-exécutif a suivi une nouvelle méthode pour élaborer le programme d'assainissement de législature. De nouvelles formes de pilotage politique et de gestion administrative sont développées et testées dans le cadre du projet NOG 2000. Il ne faut pas attendre des processus de transformation progressifs qu'ils produisent des résultats rapides, mais leurs effets n'en seront que plus durables.

La conjoncture économique se caractérise par une croissance au ralenti. La situation financière du canton reste précaire, mais une amélioration se profile grâce aux mesures d'austérité qui ont été prises et à celles qui le seront encore. Dans ces circonstances, il appartient au Conseil-exécutif d'offrir au Peuple bernois des perspectives positives, que ce soit pour la famille, l'économie, les mères cheffes de famille et leur engagement professionnel ou pour les agriculteurs, qui espèrent un avenir dans notre canton.

La formation est un domaine dont l'importance est vitale pour l'avenir de notre société et de notre économie. C'est l'une des tâches majeures et premières du canton. Nous devons continuer de garantir le libre accès à la formation, un droit fondamental, et la qualité de la formation elle-même, malgré le manque de ressources financières. Car là encore il faut savoir faire preuve de créativité dans la recherche des solutions. Il faut un système de formation modulaire, perméable et doté d'un spectre large. La promotion de la formation professionnelle est tout aussi importante que la réforme des hautes écoles. A l'avenir, nous aurons besoin de professionnels dont le bagage est fait tout autant de solides connaissances de base et de compétences techniques que de flexibilité et de facultés d'adaptation. Le diplôme d'une haute école spécialisée permet à des professionnels qualifiés de continuer leur développement professionnel, tout en offrant à l'économie un nouveau potentiel de ressources humaines. Il est essentiel aussi que ce système de formation reste compétitif dans le concert international. Il nous faut donc des diplômes reconnus sur le plan international. Mais nous devons en revenir à accepter et à reconnaître l'existence chez nous d'une élite professionnelle, d'une sélection des meilleurs. L'élite, c'est la sélection de ceux et celles qui ont les meilleures capacités et qui sont déterminés; et ce ne sont pas là des qualités qui se mesurent uniquement aux compétences techniques d'une personne, mais aussi à ses compétences sociales et à sa volonté de mettre ses facultés et ses compétences au service de la collectivité.